

# *BESOIN DE FORMER VOS SALARIES*

*FORMATION, CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT*

Catalogue 2019

## *ETABLISSEMENT TYPE M*



Organisme de Formation

*VARA PRODUCTION - Organisme de formation*

*8 rue Juliette Giret - 09500 RIEUCROS*

*Tél. : 05.61.67.37.21*

*Mail. : [contact@varaproduction.fr](mailto:contact@varaproduction.fr)*

## Sommaire

### SECURITE INCENDIE

#### FORMATIONS

##### Lutter contre l'incendie

Manipulation extincteur 6

Equipier de Première Intervention (E.P.I.) 7

##### Evacuer en Sécurité

Guide file serre file 8

##### Organiser la lutte contre l'incendie

Référent incendie en ERP – ERT 9

##### Devenir Formateur en Sécurité Incendie

Formation de formateur incendie 10

##### Devenir et maintenir ses compétences d'agent SSIAP

SSIAP 1 initial 11

Recyclage SSIAP 1 12

Remise à niveau SSIAP 1 13

Passerelle Sapeur-Pompier SSIAP 1 14

SSIAP 2 initial 15

Recyclage SSIAP 2 16

Remise à niveau SSIAP 2 17

SSIAP 3 initial 18

Recyclage SSIAP 3 19

Remise à niveau SSIAP 3 20

Module complémentaire HSE SSIAP 3 21

##### Maintenir le matériel incendie en état

Vérificateur interne d'extincteurs mobiles 22

### SECOURISME

#### FORMATIONS

##### S'initier aux premiers secours

Défibrillateur Automatisé Externe et la Réanimation Cardio-pulmonaire 25

##### Devenir secouriste

Sauveteur Secouriste du Travail 26

Sauveteur Secouriste du Travail – Maintien et Actualisation des Compétences 27

## PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

### FORMATIONS

#### Prévenir et identifier les troubles musculo-squelettiques

Gestes et postures	30
Gestes et postures bureautique	31

## HABILITATION ELECTRIQUE

### FORMATIONS

#### Travailler à proximité d'une installation électrique

Opération simple d'ordre non électrique – B0-H0-H0V – Exécutant / Chargé de chantier	34
Recyclage - Opération simple d'ordre non électrique – B0-H0-H0V – Exécutant / Chargé de chantier	35

#### Réaliser des opérations simples en électricité

Opération simple d'ordre électrique – BS-BE Manœuvre Chargé d'intervention élémentaire / Chargé d'opération spécifique	36
Recyclage – Opération simple d'ordre électrique – BS-BE Manœuvre Chargé d'intervention élémentaire / Chargé d'opération spécifique	37

#### Réaliser des opérations électriques en basse tension

Opération d'ordre électrique – BC – Chargé de consignation	38
Recyclage - Opération d'ordre électrique – BC – Chargé de consignation	39
Opération d'ordre électrique – BR – Chargé d'intervention générale	40
Recyclage – Opération d'ordre électrique – BR – Chargé d'intervention générale	41
Opération d'ordre électrique – B1V-B2V – Exécutant / Chargé de travaux	42
Recyclage – Opération d'ordre électrique – B1V-B2V – Exécutant / Chargé de travaux	43

## MANAGEMENT ET SECURITE

### FORMATIONS

#### Organiser la prévention des risques professionnels

Evaluer les risques professionnels : réaliser son document unique	46
Prévention des salariés intérimaires	47

***SECURITE***  
***INCENDIE***

*Lutter contre l'incendie*

*Evacuer en sécurité*

*Organiser la lutte contre l'incendie*

*Devenir formateur en sécurité incendie*

*Devenir et maintenir ses compétences d'agent SSIAP*

*Maintenir le matériel incendie en état*



# MANIPULATION EXTINCTEUR

## Formation initiale



### Objectif :

A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :

- \*Connaitre les différents types de feux
- \*Mettre en oeuvre les moyens de secours si nécessaire.
- \*Mettre en oeuvre les procédures.

### Durée :

Formation de 1H30

### Programme de la formation :

#### Partie théorique :

- \*Théorie du triangle de feu.
  - \*Les classes de feux
  - \*Le danger des fumées.
- \*Les différents types d'extincteurs et leurs rôles.
  - \*Mettre en oeuvre un extincteur
    - \* les procédures internes.

#### Partie pratique :

- \*Exercice réel d'extinction sur bac à feu écologique.

### Les supports remis aux stagiaires :

- \*Attestation de formation.
- \*Memento incendie.





# EQUIPIER DE 1ère INTERVENTION

## Spécial établissement Type M



### Public concerné

Tout personnel.

### Objectif

A l'issue de la formation le participant doit être capable de :

- \*Connaître les différents types de feux.
- \*Mettre en oeuvre les moyens de secours si nécessaire.
- \*Participer efficacement à une évacuation .
- \*Mettre en oeuvre les procédures.

### Durée

3h00

### Document remis

Attestation de formation.  
Memento "exercice incendie".

### Programme

#### Partie théorique

- Connaître les principes fondamentaux de sécurité dans un établissement.
- théorie du triangle de feu.
- La propagation et la destruction.
- Les classes de feux et les agents extincteurs.
- Le danger des fumées.
- Les R.I.A. et les extincteurs : eau, poudre et CO2.
- Mettre en oeuvre les moyens de première intervention.
- L'attaque du feu, la marche générale et l'intervention.
- Les moyens d'alerte, d'alarme et de liaison.
- Participer à une stratégie d' évacuation

#### Partie pratique

- Reconnaissance des lieux.
- Les consignes internes incendie.
- Exercices réels d'extinction.
- Exercice d'évacuation (si possibilité)





# GUIDE FILE - SERRE FILE (Spécial type M)



## Objectif

*Acquérir les connaissances nécessaires pour organiser et gérer une évacuation rapide face à un début d'incendie;*

*Connaître le signal d'alarme, les cheminements, les points de rassemblements et la conduite à tenir pour évacuer le personnel ou les visiteurs;*

*Connaître les missions des différents acteurs dans la procédure d'évacuation et les consignes d'évacuation;*

*Devenir un acteur de la prévention des incendies dans son établissement.*

## Durée

1H30

## Document remis

*Attestation de formation.  
Memento "exercice incendie".*

## Programme

### Partie théorique

*Connaissance de l'établissement, ses risques et ses moyens de lutte contre les incendies;*

*Les causes et les conséquences de l'incendie;*

*Importance de l'évacuation lors d'un incendie;*

*Signal d'alarme, alerte aux services de secours et mise en sécurité du personnel;*

*Procédures d'évacuation et consignes de sécurité;*

*Rôle des différents acteurs: chargés d'évacuation, guides et serre-fichiers;*

*Point de rassemblement*

### Partie pratique

*Reconnaissance des lieux.*

*Les consignes internes Incendie.*

*Exercices pratiques d'évacuation*





# REFERENT INCENDIE EN ERP / ERT



## Objectif

Acquérir les connaissances techniques et réglementaires afin d'assurer la fonction de référent en sécurité incendie dans un ERP.

## Public

Tout personnel en charge de la sécurité incendie.

## Equipe Pédagogique

Formateur SSIAP 3.

## Durée

7h00

## Documents remis

- Attestation de formation
- Livret de formation
- Divers documents

N° APF: 73 09 00501 09

## Programme de la formation

### Théorique

- Les obligations réglementaires dans un ERP / ERT
- Tenir un registre de sécurité :
  - Les vérifications périodiques.
  - Les obligations réglementaires.
  - La commission de sécurité.
- L'alarme :
  - Les organes de déclenchement et de détection.
  - Les numéros d'alerte.
- L'évacuation :
  - L'exercice évacuation
  - Diriger un exercice d'évacuation.
  - Gérer une évacuation.
  - Compléter une fiche bilan d'évacuation.
- Les facteurs aggravants :
  - Encombrement.
  - Le personnel non formé.
  - Le respect des consignes de sécurité.
- Le matériel nécessaire pour l'évacuation.

### Pratique

- Visite d'un établissement.
- Exercices d'évacuation.
- Levée de doute.





# Formation de Formateur E.P.I. avec Evacuation (pour tous types d' Etablissements)



## Objectif

Acquérir les compétences techniques, organisationnelles et pédagogiques, afin d'encadrer des formations EPI avec évacuation dans tous les types d'établissements.

## Durée

35 heures de face à face pédagogique.

## Public

Toutes personnes souhaitant dispenser des formations EPI avec évacuation.

## Pré-Requis

SSIAP 1 (très conseillé, nous consulter).

## Equipe Pédagogique

- Formateur de Formateur EPI.
- Formateur SSIAP 3.
- Formateur de controleur extincteur.

N° d'APF 73 09 00501 09

## Programme de la formation

### Théorique

- \* Le contenu d'une formation EPI.
- \* Les moyens de secours contre l'incendie (MS).
  - rappels sur :
    - Les moyens d'extinctions.
    - Les dispositions visant à faciliter l'action des SP.
    - Le service de Sécurité incendie.
    - Le système de Sécurité incendie.
    - Le système d'alerte.
  - Les moyens de secours par types dans les ERP/ERT.
  - La réglementation.
- \* La théorie du Feu.
- \* Les différents types d'évacuation.
  - Guide-file, serre-file, le chargé des opérations.
  - Verticaux et horizontaux.
- \* Les règles d'exercice manipulation extincteur.
- \* L'organisation d'une formation (administratif, matériels, salle...).
- \* Les principes de la formation pour adulte.

### Pratique

- \* Visite de site
- \* Mise en place de séquences de formation.

### Evaluation (Validation des Acquis)

- QCM.
- Epreuve écrite.
- Epreuve pratique.

### Documents remis

- \* Règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux ERP.
  - Dispositions générales.
  - Dispositions particulières.
- \* Supports divers.





# SSIAP 1 Formation Initiale



## Objectifs

- \*Assurer la sécurité des personnes et des biens en ERP ou en IGH,
- \*Sensibiliser les employés,
- \*Intervenir sur tout début d'incendie,
- \*Alerter, évacuer le public et accueillir les secours,
- \*Entretien des moyens de secours.

## Durée

Formation de 67 heures  
(hors examen)

## Pré-Requis

- \*Etre médicalement apte,
- \*Etre capable de retranscrire des anomalies sur une main courante,
- \*Etre titulaire de l'AFPS, PSC1 de moins de 2 ans ou Etre titulaire d'un certificat en Sauvetage Secourisme du Travail ou PSE1 valide.

## Equipe pédagogique

Tous nos formateurs encadrants sont diplômés SSIAP 3

N° d'APF 73 09 00501 09

## Programme de la formation

Le programme de formation peut se composer en 6 séquences :

### 1ère séquence :

Le Feu et ses conséquences (6 h).

### 2ème séquence :

Sécurité Incendie (17 h).

### 3ème séquence :

Installations Techniques (9 h).

### 4ème séquence :

Rôles et Missions des Agents de Sécurité Incendie (18 h).

### 5ème séquence :

Concrétisation des acquis (17 h)

### 6ème séquence :

Evaluation.

## Les moyens pédagogiques

Extincteurs à eau, eau+additif, poudre, CO2

Vidéo projecteur, paperboard  
Fiches de progression pédagogique  
Bac à feu  
Emetteurs-récepteurs  
Modèles d'imprimé  
SSI

Système informatisé de réponse

## Exercices pratiques

- \*Les visites d'établissements recevant du public,
- \*Les exercices d'extinction de feux réels, de passage en atmosphère enfumée et d'utilisation des matériels,
- \*Les exercices interactifs et de rondes avec résolution d'anomalies.

## Documents remis

Diplôme SSIAP 1  
(selon résultat examen)





# RECYCLAGE SSIAP 1



## Objectif :

Recyclage  
Agent de Sécurité

## Durée :

14 heures de face à face  
pédagogique sur 2 jours

## Pré-Requis :

\*Etre titulaire du SSIAP 1 ou  
d'une équivalence ou des  
diplômes "ERP" et "IGH"  
niveau 1 de moins  
de 3 ans

\*Avoir une qualification de  
secourisme en cours de  
validité (-de 2 ans)

## Equipe Pédagogique

Tous nos formateurs encadrants  
sont diplômés SSIAP 3

## Programme de la formation

Le programme de formation peut  
se composer en 3 séquences :

1ère séquence :  
Prévention (5h)

2ème séquence :  
Moyens de secours (3h)

3ème séquence :  
Mise en situation d'intervention (6h)

## Les moyens pédagogiques

Extincteurs à eau, eau+additif,  
poudre, CO2  
Vidéo projecteur, paperboard  
Fiches de progression pédagogique  
Bac à feu  
Emetteurs-récepteurs  
Modèles d'imprimé  
SSI

Système informatisé de réponse

## Documents remis

Attestation de recyclage SSIAP 1

## N° d'APF

73 09 00501 09





# REMISE A NIVEAU SSIAP 1



## Objectif :

Remise à niveau  
Agent de Sécurité

## Durée :

21 heures de face à face  
pédagogique sur 3 jours

## Pré-Requis :

- \*Etre titulaire du SSIAP 1 ou d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveau 1
- \*Avoir une qualification de secourisme en cours de validité (-de 2 ans)
- \*Présenter un certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service sécurité

## Equipe Pédagogique

Tous nos formateurs encadrants  
sont diplômés SSIAP 3

## Programme de la formation

Le programme de formation peut  
se composer en 6 séquences :

1ère séquence :  
Fondamentaux de sécurité incendie (3h)

2ème séquence :  
Prévention (5h)

3ème séquence :  
Moyens de secours (3h)

4ème séquence :  
Mise en situation d'intervention (6h)

5ème séquence :  
Exploitation du PC sécurité (2h)

6ème séquence :  
Rondes de sécurité et surveillance des travaux (2h)

## Les moyens pédagogiques

Extincteurs à eau, eau+additif,  
poudre, CO2  
Vidéo projecteur, paperboard  
Fiches de progression pédagogique  
Bac à feu  
Emetteurs-récepteurs  
Modèles d'imprimé  
SSI  
Système informatisé de réponse

## Documents remis

Attestation de remise à niveau

## N° d'APF

73 09 00501 09





# MODULE COMPLEMENTAIRE

## Passerelle SP → SSIAP 1



### Objectif :

- \*Module complémentaire permettant l'obtention du diplôme SSIAP 1 par équivalence.
- \*Assurer la sécurité des personnes et des biens en ERP ou en IGH,
- \*Sensibiliser les employés,
- \*Intervenir sur tout début d'incendie,
- \*Alerter, évacuer le public et accueillir les secours,
- \*Entretien des moyens de secours.

### Durée :

Formation de 43h30

### Pré-Requis :

- \*Etre SPP ou SPV ou pompier militaire
- \*Etre médicalement apte,
- \*Etre capable de retranscrire des anomalies sur une main courante,
- \*Etre titulaire de l'AFPS, PSC1 de moins de 2 ans ou Etre titulaire d'un certificat en Sauvetage Secourisme du Travail ou PSE1 valide.

### Equipe Pédagogique

Tous nos formateurs encadrants sont diplômés SSIAP 3

N° d'APF 73 09 00501 09

### Programme de la formation

Sécurité incendie (17 h).

Installations techniques (9 h).

Rôles et missions des agents de sécurité incendie (9 h).

Concrétisation des acquis (10h).

### Les moyens pédagogiques

PANNEAU PEDAGOGIQUE

Extincteurs à eau, eau+additif, poudre, CO2

Vidéo projecteur, paperboard

Fiches de progression pédagogique

Bac à feu

Emetteurs-récepteurs

Modèles d'imprimé

SSI

Système informatisé de réponse

### Exercices pratiques :

- \*Les visites d'établissements recevant du public,
- \*Les exercices d'extinction de feux réels, de passage en atmosphère enfumée et d'utilisation des matériels,
- \*Les exercices interactifs et de rondes avec résolution d'anomalies.

### Documents remis

Diplôme SSIAP 1





# SSIAP 2

## Formation Initiale



### Objectif

- \*Encadrer et former l'équipe de sécurité chargée d'assurer l'intégrité des personnes et des biens en ERP et IGH,
- \*Former les employés,
- \*Diriger le poste de sécurité en cas de sinistre,
- \*Gérer les opérations d'entretien des moyens de secours.

### Durée

Formation de 70 heures  
(hors examen)

### Pré-Requis

- \*Etre apte physiquement, attesté par un certificat médical de moins de 3 mois,
- \*Etre titulaire du SSIAP 1 ou équivalent,
- \*Avoir exercé 1 emploi d'agent de service de sécurité incendie au moins 1607 heures durant les 24 derniers mois,
- \*Etre titulaire de l'AFPS, PSC1 de moins de 2 ans soit CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité.

### Equipe Pédagogique

Tous nos formateurs encadrants sont diplômés SSIAP 3

N° d'APF 73 09 00501 09

### Programme de la formation

Le programme de formation peut se composer en 5 séquences :

#### 1ère séquence :

Rôles et missions du chef d'équipe (38h).

#### 2ème séquence :

Manipulation des systèmes de sécurité incendie (10h).

#### 3ème séquence :

Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie (6h).

#### 4ème séquence :

Le chef de poste central de sécurité en situation de crise (16h).

#### 5ème séquence :

Evaluation.

### Les moyens pédagogiques

Extincteurs à eau, eau+additif, poudre, CO2

Vidéo projecteur, paperboard  
Fiches de progression pédagogique  
Bac à feu  
Emetteurs-récepteurs  
Modèles d'imprimé  
SSI

Système informatisé de réponse

### Exercices pratiques

- \*Les compte-rendu,
- \*Les rapports,
- \*Les consignes,
- \*La gestion d'incidents,
- \*Le permis de feu
- \*La gestion de crises diverses.

### Documents remis

Diplôme SSIAP 2  
(selon résultat examen)





# RECYCLAGE SSIAP 2



## Objectif

Recyclage  
Chef d'équipe sécurité

## Durée

14 heures de face à face  
pédagogique sur 2 jours

## Pré-requis

\*Etre titulaire du SSIAP 2 ou  
d'une équivalence ou des  
diplômes "ERP" et "IGH"  
niveau 1 à 3,

\*Avoir une qualification de  
secourisme en cours de  
validité (-de 2 ans)

## Equipe Pédagogique

Tous nos formateurs encadrants  
sont diplômés SSIAP 3

## Programme de la formation

Le programme de formation peut  
se composer en 5 séquences :

1ère séquence :  
Prévention (4h)

2ème séquence :  
Moyens de secours (2h)

3ème séquence :  
Gestion du PC sécurité (3h)

4ème séquence :  
Organisation d'une séance de formation (2h)

5ème séquence :  
L'équipe de sécurité incendie (3h)

## Les moyens pédagogiques

Extincteurs à eau, eau+additif,  
poudre, CO2  
Vidéo projecteur, paperboard  
Fiches de progression pédagogique  
Bac à feu  
Emetteurs-récepteurs  
Modèles d'imprimé  
SSI

Système informatisé de réponse

## Documents remis

Attestation de recyclage SSIAP 2

## N° d'APF

73 09 00501 09





# REMISE A NIVEAU SSIAP 2



## Objectif

Remise à niveau  
Chef d'équipe sécurité

## Durée

21 heures de face à face  
pédagogique sur 3 jours

## Pré-requis

- \*Etre titulaire du SSIAP 2 ou d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveau 1 à 3.
- \*Avoir une qualification de secourisme en cours de validité (-de 2 ans)
- \*Présenter un certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service sécurité

## Equipe Pédagogique

Tous nos formateurs encadrants  
sont diplômés SSIAP 3

## Programme de la formation

Le programme de formation peut  
se composer en 7 séquences :

### 1ère séquence :

Fondamentaux de sécurité incendie (3h)

### 2ème séquence :

Mise en situation d'intervention (4h)

### 3ème séquence :

Prévention (4h)

### 4ème séquence :

Moyens de secours (2h)

### 5ème séquence :

Gestion du PC sécurité (3h)

### 6ème séquence :

Organisation d'une séance de formation (2h)

### 7ème séquence :

L'équipe de sécurité incendie (3h)

## Les moyens pédagogiques

Extincteurs à eau, eau+additif,  
poudre, CO2  
Vidéo projecteur, paperboard  
Fiches de progression pédagogique  
Bac à feu  
Emetteurs-récepteurs  
Modèles d'imprimé  
SSI  
Système informatisé de réponse

## Documents remis

Attestation de remise à niveau

## N° d'APF

73 09 00501 09





# SSIAP 3

## Formation Initiale



### Objectif

- \*Encadrer et former l'équipe de sécurité chargée d'assurer l'intégrité des personnes et des biens en ERP et IGH,
- \*Former les employés,
- \*Diriger le poste de sécurité en cas de sinistre,
- \*Gérer les opérations d'entretien des moyens de secours.

### Durée

Formation de 216 heures  
(hors examen)

### Pré-Requis

- \*Etre apte physiquement, attesté par un certificat médical de moins de 3 mois,
- \*Etre titulaire du SSIAP 2 ou ERP2 ou IGH2 et avoir exercé ces fonctions durant au moins 3 ans ou être titulaire d'un diplôme de niveau IV de l'Education Nationale.
- \*Comprendre et pouvoir retranscrire la langue française.
- \*Etre titulaire de l'AFPS, PSC1 de moins de 2 ans soit CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité.

### Equipe Pédagogique

Tous nos formateurs encadrants sont diplômés SSIAP 3

N° d'APF 73 09 00501 09

### Programme de la formation

Le programme de formation peut se composer en 9 séquences :

#### 1ère séquence :

Le feu et ses conséquences (12h).

#### 2ème séquence :

La sécurité incendie et les bâtiments (65h)

#### 3ème séquence :

La réglementation incendie (70h).

#### 4ème séquence :

Gestion des risques (23h).

#### 5ème séquence :

Conseils au chef d'établissement (6h).

#### 6ème séquence :

Correspondant des commissions de sécurité (6h).

#### 7ème séquence :

Le management de l'équipe de sécurité (26h).

#### 8ème séquence :

Le budget du service sécurité (8h).

#### 9ème séquence :

Evaluation

### Les moyens pédagogiques

- Extincteurs à eau, eau+additif, poudre, CO2
- Vidéo projecteur, paperboard
- Fiches de progression pédagogique
- Bac à feu
- Emetteurs-récepteurs
- Modèles d'imprimé
- SSI
- Système informatisé de réponse

### Exercices pratiques

- \*Les compte-rendu,
- \*Les rapports,
- \*Les consignes,
- \*La gestion d'incidents,
- \*Le permis de feu
- \*La gestion de crises diverses.

### Documents remis

Diplôme SSIAP 3  
(selon résultat examen)





# RECYCLAGE SSIAP 3



## Objectif

Recyclage  
Chef de service sécurité

## Durée

21 heures de face à face  
pédagogique sur 3 jours

## Pré-requis

\*Etre titulaire du SSIAP 3 ou  
d'une équivalence ou des  
diplômes "ERP" et "IGH"  
niveau 1 à 3,

\*Avoir une qualification de  
secourisme en cours de  
validité (-de 2 ans)

## Equipe Pédagogique

Tous nos formateurs encadrants  
sont diplômés SSIAP 3

## Programme de la formation

Le programme de formation peut  
se composer en 7 séquences :

1ère séquence :  
Règlementation (4h).

2ème séquence :  
Notions de droits civils et pénal (2h).

3ème séquence :  
Fonction maintenance (2h).

4ème séquence :  
Etude de cas (3h).

5ème séquence :  
Accessibilité des personnes handicapées. (2h)

6ème séquence :  
Analyses des risques (4h).

7ème séquence :  
Moyens de secours (2h).

## Les moyens pédagogiques

Extincteurs à eau, eau+additif,  
poudre, CO2  
Vidéo projecteur, paperboard  
Fiches de progression pédagogique  
Bac à feu

Emetteurs-récepteurs  
Modèles d'imprimé  
SSI  
Système informatisé de réponse

## Documents remis

Attestation de recyclage SSIAP 3

## N° d'APF

73 09 00501 09



# REMISE A NIVEAU SSIAP 3



## Objectif

Remise à niveau  
Chef de service sécurité

## Durée

35 heures de face à face  
pédagogique sur 5 jours

## Pré-requis

\*Etre titulaire du SSIAP 3 ou  
d'une équivalence ou des  
diplômes "ERP" et "IGH"  
niveau 1 à 3.

\*Avoir une qualification de  
secourisme en cours de  
validité (-de 2 ans)

\*Présenter un certificat médical  
de moins de 3 mois pour le  
personnel n'exerçant  
pas une fonction dans un  
service sécurité

## Equipe Pédagogique

Tous nos formateurs encadrants  
sont diplômés SSIAP 3

## Programme de la formation

Le programme de formation peut  
se composer en 10 séquences :

1ère séquence :

Documents administratifs (3h).

2ème séquence :

Commissions de sécurité (3h).

3ème séquence :

Règlementation (7h).

4ème séquence :

Notions de droits civil et pénal (2h).

5ème séquence :

Fonction maintenance (2h).

6ème séquence :

Etude de cas (3h).

7ème séquence :

Accessibilité des personnes handicapées (2h).

8ème séquence :

Analyse des risques (5h).

9ème séquence :

Moyens de secours (2h).

10ème séquence :

Organisation d'un service de sécurité incendie (6h).

## Les moyens pédagogiques

Extincteurs à eau, eau+additif,  
poudre, CO2

Vidéo projecteur, paperboard

Fiches de progression pédagogique

Bac à feu

Emetteurs-récepteurs

Modèles d'imprimé

SSI

Système informatisé de réponse

## Documents remis

Attestation de remise à niveau

## N° d'APF

73 09 00501 09



# Module complémentaire DUT HSE - SSIAP 3



## Objectif

Obtention du diplôme de  
Chef de service sécurité  
via le module complémentaire

## Durée

24 heures de face à face  
pédagogique sur 3 jours

## Pré-requis

- \* Etre titulaire du DUT HSE,
- \* Avoir une qualification de  
secourisme en cours de  
validité (-de 2 ans)
- \* Justifier de 1 aptitude physique,

## Equipe Pédagogique

Tous nos formateurs encadrants  
sont diplômés SSIAP 3

## Programme de la formation

Le programme de formation  
se décompose en 3 parties :

1ère partie :  
le feu et ses conséquences (4h)

- \* Mise en Oeuvre des moyens d'extinction

2ème partie:  
Le management de l'équipe de sécurité (12h)

- \* Organiser le service
- \* Notions de droits civil et pénal.

3ème partie :  
le budget du service sécurité (8h)

- \* La réalisation des budgets
- \* La fonction achat
- \* gérer les contrats de maintenances

## Les moyens pédagogiques

Extincteurs à eau, eau+additif,  
poudre, CO2  
Vidéo projecteur, paperboard  
Fiches de progression pédagogique  
Bac à feu

Emetteurs-récepteurs  
Modèles d'imprimé  
code du travail et pénal  
Système informatisé de réponse

## Documents remis

- \* Diplome de chef de service de sécurité incendie
- \* Classeur de formation SSIAP3

## N° d'APF

73 09 00501 09



# VERIFICATEUR INTERNE D'EXTINCTEURS MOBILES

apsad

R4

RÈGLE  
D'INSTALLATION  
Extincteurs  
portatifs  
et mobiles

## Objectif

Effectuer la maintenance en interne des extincteurs portatifs, mobiles et fixes.

## Durée

28 heures de face à face pédagogique sur 4 jours consécutifs, examen inclus.

## Public

Vérificateurs professionnels et personnes chargées, dans les entreprises, de l'exploitation et de la maintenance des extincteurs

## Equipe pédagogique

Tous nos formateurs sont diplômés SSIAP 3 et vérificateur extincteur.

## Les moyens pédagogiques

- \*Extincteurs à eau, eau+additif, poudre, CO2
- \*Vidéo projecteur, paperboard
- \*Divers matériels de maintenance d'extincteurs
- \*Divers matériels de détection et d'extinctions automatiques.

## Documents remis

- \*Livret APSAD R4
- \*Attestation de formation
- \*Guide pratique pour la maintenance des extincteurs portatifs, mobiles et fixes.

## Programme de la formation

### 1ère partie

#### module : généralités

- \*Le feu
- \*Classes de feux
- \*Les modes de propagations
- \*Agents extincteurs
- \*Les différents types d'extincteurs
- \*RIA
- \*Les procédés d'extinction
- \*Les moyens de détection et d'extinctions automatiques
- \*Code du travail
- \*Arrêté du 25 juin 1980
- \*Bâtiments habités
- \*Règles APSAD R4
- \*Etablissements code du travail
- \*Règles d'implantation

### 2ème partie

#### 1er module : La réglementation

- \*Visite de maintenance
- \*Révision
- \*Opération à effectuer
- \*Maintenance et gestion d'un parc d'extincteurs
- \*Maintenance préventive systématique. Modes opératoires
- \*Prescriptions réglementaires relatives aux accidents dus aux extincteurs
- \*Réforme des extincteurs.
- \*Norme Française NFS 61919

#### 2ème module : La maintenance des extincteurs portatifs

- \*Domaine d'application
- \*Références normatives
- \*Termes et définitions
- \*Inspections effectuées par l'utilisateur
- \*Maintenance effectuée par une personne compétente
- \*Extincteurs portatifs dont la maintenance n'est pas acceptée
- \*Recharge des extincteurs portatifs
- \*Remplacement des éléments
- \*Etiquette de maintenance
- \*Révision en atelier
- \*Durée de vie d'un extincteur portatif
- \*Conseils professionnels.

## Examen final

- Test théorique par questionnaire type QCM informatisé
- Test pratique de travaux de maintenance.



***SECOURISME***

*S'initier aux premiers secours*  
*Devenir secouriste*



# Le défibrillateur et la Réanimation cardio-pulmonaire

## Public concerné

Tout public

## Objectifs

Conduite à tenir devant  
un arrêt cardiaque.

A l'issue de formation le  
participant aura été formé à  
la prise en charge d'une  
personne en arrêt cardiaque  
et l'utilisation d'un  
défibrillateur automatisé externe.

## Equipe pédagogique

Formateur PAE3 ou formateur SST.

## Programme

- Qu'est-ce que l'arrêt cardiaque.
- Les conséquences d'un arrêt cardiaque.
- Comment reconnaître un arrêt cardiaque.
- Les gestes de secours en présence d'une victime en arrêt cardiaque.
- Questions diverses.

## Durée

1h45



# Formation initiale SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



## Public

Tous salariés d'entreprises  
publiques ou privées

## Encadrement

Formateur à jour de sa formation

## Pré-requis

Aucun

## Objectif

\* Etre capable d'intervenir face  
à une situation d'accident

\* Etre capable de mettre en application ses  
compétences de SST au service de l'entreprise

## Durée

Formation de 14 heures de face à face  
pédagogique de 4 à 10 stagiaires,  
+ module optionnel "Risques spécifiques"  
(durée à déterminer).

## Méthodes et modalités d'animation

Animation à l'aide d'un support vidéo projeté.  
Alternance d'apports théoriques  
et d'échanges, étude de cas  
et mise en situation.



## Programme

**ETRE CAPABLE D'INTERVENIR FACE A  
UNE SITUATION D'ACCIDENT:**

1. Situer le cadre juridique : dans son entreprise, en dehors et lors de son intervention
2. Réaliser une protection adaptée
3. Examiner la victime
4. Faire alerter ou alerter les secours selon l'organisation de l'entreprise
5. Etre capable de secourir:  
Face à un saignement abondant, à un étouffement, à une personne qui parle et se plaint d'un malaise, de brûlures, de plaies graves ou plaies simples, ou ne parle pas et respire et ne respire plus

**ETRE CAPABLE DE METTRE EN APPLICATION SES  
COMPETENCES DE SST AU SERVICE DE L'ENTREPRISE:**

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention
7. Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit de la prévention
8. Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de la (ou des) situation(s)

## Evaluation

Evaluation des stagiaires par le biais de 2 épreuves certificatives réalisées à partir de:

- Mise en place d'une situation d'accident de travail simulée
- sous forme d'entretien entre le candidat et le formateur

## Supports remis

- \* Une carte de Sauveteur Secouriste du Travail
- \* Un aide mémoire
- \* Un autocollant SST



Organisme de Formation Vara production  
8 rue Juliette Giret - 09500 RIEUCROS  
Tèl : 05.61.67.37.21 Mail : [contac@varaproduction.fr](mailto:contac@varaproduction.fr)  
N° siret: 803 823 806 00028 N° activité: 73 09 00501 09

# Maintien et Actualisation des Compétences SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



## Public

Tous salariés d'entreprises  
publiques ou privées

## Encadrement

Formateur à jour de sa formation

## Pré-requis

Etre titulaire du certificat SST  
délivré par le réseau AMRP/INRS

## Objectif

\* Maintenir et actualiser ses compétences de  
sauveteur secouriste du travail

## Durée

Formation de 7 heures de face à face  
pédagogique. de 4 à 10 stagiaires,  
+ module optionnel "Risques spécifiques"  
(durée à déterminer).

## Méthodes et modalités d'animation

Animation à l'aide d'un support vidéo projeté.  
Alternance d'apports théoriques  
et d'échanges, étude de cas  
et mise en situation.

# ANALYSE

## Programme

### Révision des compétences:

**ETRE CAPABLE D'INTERVENIR FACE A UNE  
SITUATION D'ACCIDENT:**

1. Situer le cadre juridique : dans son entreprise,  
en dehors et lors de son intervention
2. Réaliser une protection adaptée
3. Examiner la victime
4. Faire alerter ou alerter les secours selon l'organisation  
de l'entreprise
5. Etre capable de secourir:  
Face à un saignement abondant, à un étouffement, à une  
personne qui parle et se plaint d'un malaise, de brûlures,  
d'une douleur empêchant tous mouvement, d'une plaie qui  
ne saigne pas abondamment  
Face à une victime qui:  
ne parle pas et respire et ne respire pas

**ETRE CAPABLE DE METTRE EN APPLICATION SES  
COMPETENCES DE SST AU SERVICE DE L'ENTREPRISE:**

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation  
de la prévention
7. Mettre en œuvre ses compétences en matière de  
protection au profit de la prévention
8. Informer les personnes désignées dans le plan  
d'organisation de la prévention de la (ou des) situation(s)

## Evaluation

Evaluation des stagiaires par le biais de 2 épreuves certificatives  
réalisées à partir de:

- D'une situation d'accident de travail simulée
- sous forme de questions courtes et simples après l'évaluation 1

## Supports remis

- \* Une carte de Sauveteur Secouriste du Travail
- \* Un aide mémoire
- \* Un autocollant SST



Organisme de Formation Vara production  
8 rue Juliette Giret - 09500 RIEUCROS  
Tél : 05.61.67.37.21 Mail : [contac@varaproduction.fr](mailto:contac@varaproduction.fr)  
N° siret: 803 823 806 00028 N° activité: 73 09 00501 09

*PREVENTION DES  
RISQUES  
PROFESSIONNELS*



# FORMATION GESTES ET POSTURES

## Public concerné

Tous salariés des entreprises publiques ou privées.

## Objectifs

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable d'assurer sa propre sécurité et celle de ses collègues en mettant en oeuvre des techniques de manipulation élaborées et adaptées à sa tâche.

Appréhender les risques dorso-lombaires et la prévention (directive du Conseil 90/269/CEE et code du travail Art. R231-66).

## Durée

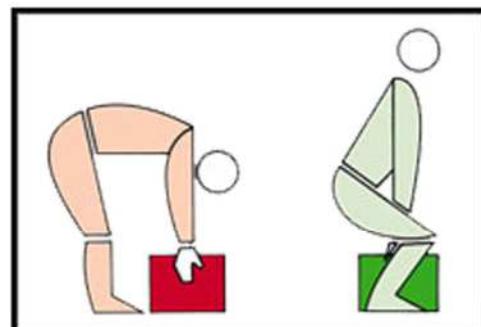
7h de face à face pédagogique.

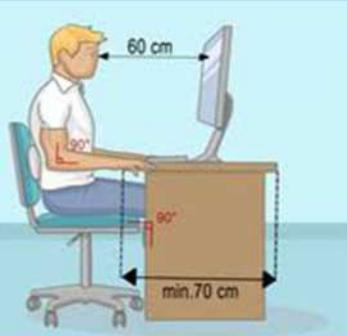
## Programme

- \* Les gestes et postures en milieu industriel et tertiaire.
- \* Le squelette.
- \* Les muscles.
- \* La colonne vertébrale.
- \* La vertèbre.
- \* L'accident de la colonne vertébrale.
- \* Facteur aggravant.
- \* Exemple de poste de travail.
- \* QCM avant et après le stage.

## Supports remis

- \* Attestation de formation.
- \* Livret de formation.





# FORMATION GESTES ET POSTURES (Spéciale Bureautique)



## Public concerné

Tous salariés des entreprises publiques ou privées.

## Objectifs

Connaitre et appliquer les techniques de sécurité physique et d'économie d'effort, afin de limiter les atteintes à la santé.

Appréhender les risques dorso-lombaires et la prévention (directive du Conseil 90/269/CEE et code du travail Art. R231-66).

## Durée

4h de face à face pédagogique.

## Programme

- \* Introduction sur les troubles musculo-squelettiques (TMS) et l'état des lieux des pathologies en France
- \* Anatomie et biomécanique
- \* Risques et pathologies du travail
- \* Études des postes de travail
- \* L'aménagement du poste de travail (ergonomie, ambiance ...)
- \* La posture à adopter
- \* Entraînement aux gestes corrigés

## Supports remis

- \* Attestation de formation
- \* Livret de formation



***HABILITATION  
ELECTRIQUE***

*Travailler à proximité d'une installation électrique*  
*Réaliser des opérations simple en électricité*  
*Réaliser des opérations électriques en basse tension*



## Public/Pré-requis

**Personnel non électricien  
qui opère dans des zones  
où existent des risques  
électriques.**

## Objectif

**Exécuter en sécurité des  
opérations simples  
d'ordre non électrique.**

## Formateurs

**Electriciens qualifiés ayant  
une expérience certaine  
dans les domaines  
électriques concernés.**

## Durée

**1 jour de face à face  
pédagogique.**

## Supports remis

**Attestation de formation.**

## Programme

- **Présentation et évolution de la réglementation en électricité.**
- **Notions sur les grandeurs de base.**
- **Les dangers électriques.**
- **Les zones à risque électriques.**
- **Les niveaux d'habilitation.**
- **Les documents applicables.**
- **Les moyens de protection (EPC-EPI).**
- **Utilisation des matériels et outillages de sécurité.**
- **Conduites à tenir en cas d'accident ou incendie d'origine électrique.**
- **Contrôle individuel des connaissances.**
- **Application sur une installation type (maquette pédagogique).**
- **Travaux pratiques et évaluation pratique sur site du stagiaire.**

## Validation

**A l'issue de la séance pratique, un avis et une proposition de titre d'habilitation pré rédigé seront adressés à l'employeur.**



## Public/Pré-requis

**Personnel non électricien  
qui opère dans des zones  
où existent des risques  
électriques.**

**Personnel non électricien  
titulaire d'un titre d'habilitation  
en limite de validité.**

## Objectif

**Exécuter en sécurité des  
opérations d'ordre non électrique,  
dans le respect des prescriptions de  
la publication UTE C 18-510 version  
2010 pour les personnes habilitées  
selon la version 1988.**

## Formateurs

**Electriciens qualifiés ayant  
une expérience certaine  
dans les domaines  
électriques concernés.**

## Durée

**1 jour de face à face  
pédagogique.  
Recyclage tous les 3 ans.**

## Programme

- **Retour d'expérience.**
- **Présentation et évolution de la  
réglementation en électricité.**
- **Les grandeurs électriques de base.**
- **Analyses de risques.**

## Validation

**A l'issue de la formation en salle  
une attestation de formation est  
adressée à l'employeur.**

## Supports remis

**Attestation de formation.**





## Public/Pré-requis



## Programme

**Personnel non électricien appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manoeuvres sur des ouvrages électriques. Il a reçu préalablement une formation électrique adaptée aux opérations qui lui sont confiées.**

## Objectif

**Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement simples, des manoeuvres dans le respect des textes règlementaires.**

## Formateurs

**Electriciens qualifiés ayant une expérience certaine dans les domaines électriques concernés.**

## Durée

**2 jours dont 1/2 jour de pratique.**

## Supports remis

**Attestation de formation.**

- **Présentation et évolution de la réglementation en électricité.**
- **Notions sur les grandeurs de base.**
- **Les dangers électriques.**
- **Les zones à risque électriques.**
- **Les niveaux d'habilitation.**
- **Les documents applicables.**
- **Les moyens de protection (EPC-EPI).**
- **Utilisation des matériels et outillages de sécurité.**
- **Conduites à tenir en cas d'accident ou incendie d'origine électrique.**
- **Contrôle individuel des connaissances.**
- **Application sur une installation type (maquette pédagogique).**
- **La distribution électrique.**
- **Le matériel électrique.**
- **Les EPI. La mise en sécurité.**
- **Les procédures d'intervention BS.**

## Validation

**A l'issue de la séance pratique, un avis et une proposition de titre d'habilitation pré rédigé seront adressés à l'employeur.**





## Public/Pré-requis

**Personnel non électricien opérant dans des zones où existent des risques électriques.**

**Personnel non électricien titulaire d'un titre d'habilitation en limite de validité et devant évoluer vers le niveau BS et/ou BE Manoeuvres.**

## Objectif

**Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement simples, des manoeuvres dans le respect des prescriptions de la C 18-510 version 2010 pour les personnes habilitées selon la version 1988.**

## Formateurs

**Electriciens qualifiés ayant une expérience certaine dans les domaines électriques concernés.**

## Durée

**1,5 jours dont 1/2 jour de pratique.  
Recyclage tous les 3 ans.**



## Programme

- Retour d'expérience.
- Présentation et évolution de la réglementation en électricité.
- Les grandeurs électriques de base et le matériel électrique.
- Les moyens de protection (EPC-EPI).
- Analyses de risques.
- Travaux pratiques et évaluation pratique sur site du stagiaire.

## Validation

**A l'issue de la séance pratique, un avis et une proposition de titre d'habilitation pré rédigé seront adressés à l'employeur.**

## Supports remis

**Attestation de formation.**





## Public/Pré-requis

**Personnel électricien chargé de consignation en vue d'effectuer des travaux sur des ouvrages électriques en basse tension.**



## Objectif

**Exécuter en sécurité des opérations de consignation et déconsignation et effectuer les démarches règlementaires auprès des intervenants.**

## Formateurs

**Electriciens qualifiés ayant une expérience certaine dans les domaines électriques concernés.**

## Durée

**2,5 jours dont 1/2 journée de pratique.**

## Supports remis

**Attestation de formation.**

## Validation

**A l'issue de la séance pratique, un avis et une proposition de titre d'habilitation pré rédigé seront adressés à l'employeur.**

## Programme

- **Présentation et évolution de la réglementation en électricité.**
- **Notions sur les grandeurs de base.**
- **Les dangers électriques.**
- **Les zones à risque électriques.**
- **Les niveaux d'habilitation.**
- **Les documents applicables.**
- **Les moyens de protection (EPC-EPI).**
- **Utilisation des matériels et outillages de sécurité.**
- **Conduites à tenir en cas d'accident ou incendie d'origine électrique.**
- **Contrôle individuel des connaissances.**
- **Application sur une installation type (maquette pédagogique).**
- **La distribution électrique.**
- **Le matériel électrique.**
- **Les EPI. La mise en sécurité.**
- **Les procédures de consignation et déconsignation .**





## Public/Pré-requis

Personnel électricien dont l'habilitation est obsolète, chargé de consignation en vue d'effectuer des travaux sur des ouvrages électriques en basse tension.



## Programme

### Objectif

Exécuter en sécurité des opérations de consignation et déconsignation et effectuer les démarches réglementaires auprès des intervenants.

### Formateurs

Electriciens qualifiés ayant une expérience certaine dans les domaines électriques concernés.

### Durée

1.5 jours dont 1/2 journée de pratique.

### Supports remis

Attestation de formation.

### Validation

A l'issue de la séance pratique, un avis et une proposition de titre d'habilitation pré rédigé seront adressés à l'employeur.

- \* Retour d'expérience.
- \* Présentation et évolution de la réglementation en électricité.
- \* Rappel sur les thèmes:
  - Notions sur les grandeurs de base.
  - Les dangers électriques.
  - Les zones à risque électriques.
  - Les niveaux d'habilitation.
  - Les documents applicables.
  - Les moyens de protection (EPC-EPI).
  - Utilisation des matériels et outillages de sécurité.
  - Conduites à tenir en cas d'accident ou incendie d'origine électrique.
  - Contrôle individuel des connaissances.
  - Application sur une installation type (maquette pédagogique).
  - La distribution électrique.
  - Le matériel électrique.
  - Les EPI. La mise en sécurité.
  - Les procédures de consignation et déconsignation .





## Public/Pré-requis

Personnel électricien appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manoeuvres sur des ouvrages électriques.

## Objectif

Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement simples, des manoeuvres dans le respect des textes règlementaires.

## Formateurs

Electriciens qualifiés ayant une expérience certaine dans les domaines électriques concernés.

## Durée

3 jours dont 1/2 journée de pratique.

## Supports remis

Attestation de formation.



## Programme

- Présentation et évolution de la réglementation en électricité.
- Notions sur les grandeurs de base.
- Les dangers électriques.
- Les zones à risque électriques.
- Les niveaux d'habilitation.
- Les documents applicables.
- Les moyens de protection (EPC-EPI).
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité.
- Conduites à tenir en cas d'accident ou incendie d'origine électrique.
- Contrôle individuel des connaissances.
- Application sur une installation type (maquette pédagogique).
- La distribution électrique.
- Le matériel électrique.
- Les EPI. La mise en sécurité.
- Les procédures d'intervention BR.

## Validation

A l'issue de la séance pratique, un avis et une proposition de titre d'habilitation pré rédigé seront adressés à l'employeur.





## Public/Pré-requis

Personnel électricien dont l'habilitation est obsolète, appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manoeuvres sur des ouvrages électriques.

## Objectif

Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement simples, des manoeuvres dans le respect des textes règlementaires.

## Formateurs

Electriciens qualifiés ayant une expérience certaine dans les domaines électriques concernés.

## Durée

1,5 jours dont 1/2 journée de pratique.

## Validation

A l'issue de la séance pratique, un avis et une proposition de titre d'habilitation pré rédigé seront adressés à l'employeur.



## Programme

- \* Retour d'expérience.
- \* Présentation et évolution de la réglementation en électricité.
- \* Rappel sur les thèmes:
  - Notions sur les grandeurs de base.
  - Les dangers électriques
  - Les zones à risque électriques.
  - Les niveaux d'habilitation.
  - Les documents applicables.
  - Les moyens de protection (EPC-EPI).
  - Utilisation des matériels et outillages de sécurité
  - Conduites à tenir en cas d'accident ou incendie d'origine électrique.
  - Contrôle individuel des connaissances.
  - Application sur une installation type (maquette pédagogique).
  - La distribution électrique
  - Le matériel électrique.
  - Les EPI. La mise en sécurité.
  - Les procédures d'intervention BR.

## Supports remis

Attestation de formation.



### Public/Pré-requis

Personnel électricien chargé d'assurer des travaux, des dépannages des essais des mesures ou autres opérations sur des ouvrages électriques.

### Objectif

Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension

### Formateurs

Electriciens qualifiés ayant une expérience certaine dans les domaines électriques concernés.

### Durée

3 jours dont 1/2 journée de pratique.

### Supports remis

Attestation de formation.

### Validation

A l'issue de la séance pratique, un avis et une proposition de titre d'habilitation pré rédigé seront adressés à l'employeur.

### Programme

Présentation et évolution de la réglementation en électricité.

- La distribution électrique.
- Les dangers de l'électricité.
- Les zones à risque électrique.
- Les opérations électriques et non électriques.
- Les niveaux d'habilitation.
- Les documents applicables.
- Les moyens de protection (EPC-EPI).
- La consignation.
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité.
- Conduites à tenir en cas d'accident ou incendie d'origine électrique.
- Contrôle individuel des connaissances.

#### PARTIE BASSE TENSION

- Application et évaluation pratique sur installation type (maquette pédagogique).
- Ouvrages et installations basse tension.
- Contrôle individuel des connaissances.





### Public/Pré-requis

**Personnel électricien dont l'habilitation est obsolète, chargé d'assurer des travaux, des dépannages des essais des mesures ou autres opérations sur des ouvrages électriques.**

### Objectif

**Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension**

### Formateurs

**Electriciens qualifiés ayant une expérience certaine dans les domaines électriques concernés.**

### Durée

**1,5 jours dont 1/2 journée de pratique.**

### Supports remis

**Attestation de formation.**

### Validation

**A l'issue de la séance pratique, un avis et une proposition de titre d'habilitation pré rédigé seront adressés à l'employeur.**



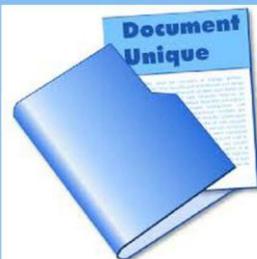
### Programme

- \* Retour d'expérience.
  - \* Présentation et évolution de la réglementation en électricité.
  - \* Rappel sur les thèmes:
    - La distribution électrique.
    - Les dangers de l'électricité.
    - Les zones à risque électrique.
    - Les opérations électriques et non électriques.
    - Les niveaux d'habilitation.
    - Les documents applicables.
    - Les moyens de protection (EPC-EPI).
    - La consignation.
    - Utilisation des matériels et outillages de sécurité.
    - Conduites à tenir en cas d'accident ou incendie d'origine électrique.
    - Contrôle individuel des connaissances.
- PARTIE BASSE TENSION**
- Application et évaluation pratique sur installation type (maquette pédagogique).
  - Ouvrages et installations basse tension.
  - Contrôle individuel des connaissances.



*MANAGEMENT*  
*ET*  
*SECURITE*

*Evaluer les risques professionnels : réaliser son Document Unique  
Prévention des salariés intérimaires*



## Règlementation

Le chef d'établissement doit transcrire dans un Document Unique (D.U.) les résultats de l'évaluation des risques pour la sécurité et la santé. Ce document doit être mis à jour au moins annuellement. (Code du Travail, article R.230-1, décret n°2001-20016 du 5 novembre 2001).

### Objectif

Elaborer son Document Unique en étant capable d'identifier et hiérarchiser les risques professionnels.

### Public

Personnel désirant assurer la réalisation du Document Unique en intra entreprise.

### Durée

14 h sur 2 journées

### Programme de la formation

- La réglementation et les sanctions :
  - Code du Travail.
  - Le différents décrets et circulaires.
  - Les acteurs internes et externes.
- Organisation de l'évaluation des risques :
  - Identification des postes de travail.
  - Découpage des unités de travail.
  - Identifier les dangers.
  - Estimer et hiérarchiser les risques.
  - Les cas particuliers.
  - L'évaluation des risques psycho-sociaux.
- Rédiger et organiser son Document Unique :
  - Recueillir les résultats de l'évaluation.
  - Les éléments obligatoires.
  - La mise en forme.
- Construire son plan d'actions de prévention :
  - Agir sur les causes et diminuer les risques.
  - Planifier les actions de prévention.
  - Le management des risques.
- Le suivi et la mise à jour du Document Unique.
  - Suivi des actions mises en place.
  - Organiser le bilan de son D.U.
  - Réévaluer les risques professionnels.
  - Révision et amélioration du plan d'actions.
  - Mise à jour du D.U.



# Correspondant interne en prévention sécurité santé au travail



Depuis le 1er juillet 2012, et quel que soit l'effectif de l'entreprise, tout employeur a obligation de nommer un responsable sécurité dans son entreprise. Cette obligation est posée par l'article: L 4644-1 du Code du travail (Loi n°2011-867 du 20/07/2011)

## Objectif

Devenir acteur actif de l'amélioration des conditions de santé et de sécurité au travail au sein de son entreprise

## Durée

21 heures

## Pré-Requis

\* Avoir effectué l'auto formation en ligne «Acquérir des bases en prévention des risques professionnels» de l'INRS

## Equipe pédagogique

Consultant en prévention des risques professionnels

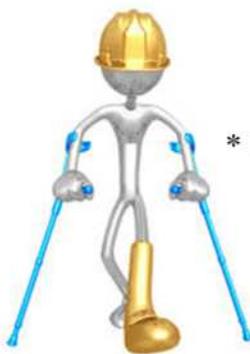
## Documents remis

Livret pédagogique  
Attestation de formation

N° d'APF 73 09 00501 09



Prévention



## Programme de la formation

- \* La réglementation
- \* Les enjeux de la prévention des risques professionnels
- \* Les principaux indicateurs de santé au travail dans l'établissement et les définitions
- \* Les conditions d'une démarche prévention santé sécurité
- \* La méthodologie d'analyse et d'évaluation des risques professionnels au poste de travail
- \* L'analyse d'un accident de travail
- \* La réalisation d'un plan d'action
- \* Les divers moyens et outils de la prévention santé sécurité
- \* L'obligation de pénibilité au travail
- \* Retranscription dans le document unique

## Les moyens pédagogiques

Supports audiovisuels  
Vidéo projecteur, paperboard  
Fiches de progression pédagogique  
Système informatisé de réponse

## Evaluation

\*Evaluation sous forme de QCM



**Formations partout en France en  
Intra-entreprise  
& Inter-entreprises.**

**Formation, conseil,  
Audit de sécurité,  
Accompagnement.**

Site : [www.varaproduction.fr](http://www.varaproduction.fr)

**NOUS CONTACTER**



**VARA PRODUCTION** Organisme de Formation

8 rue Juliette Giret 09 500 RIEUCROS

Tél : 05.61.67.37.21

E-mail : [contact@varaproduction.fr](mailto:contact@varaproduction.fr)

